



**DECISION COMMUNAUTAIRE N° 85 /2022**

**OBJET : Consultation pour la réalisation d'éléments scénographiques d'un sentier thématique à Saorge dans le cadre du projet Interreg Alcotra 4009 ALPIMED PATRIM**

Nous, Yves JUHEL, Président de la Communauté d'Agglomération de la Riviera Française, (CARF) ;

VU le Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT) et notamment son article L. 5211-10 ;

VU le Code de la Commande Publique

VU la délibération n°4-2022 du Conseil Communautaire en date du 22 février 2022 donnant délégation à Monsieur le Président, pour la durée de son mandat, d'effectuer des actes de simple gestion administrative ;

Vu la délibération n°06/2018 du Conseil Communautaire en date du 30 janvier 2018 approuvant la participation de la CARF au projet simple PATRIM du PITER ALPIMED et définissant le financement et la mise en œuvre des actions du projet

CONSIDERANT le besoin de réaliser des éléments scénographiques d'un sentier thématique à Saorge conformément au dossier de candidature du projet PATRIM

CONSIDERANT les demandes de prestation envoyées aux ferronniers suivants :

- La Belle Forge
- Ferronnerie Cat
- Ferronnerie Ghautier

CONSIDERANT la proposition technique et financière présentée par La Belle Forge, unique entreprise ayant fait acte de candidature

**DÉCIDONS**

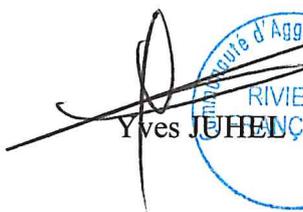
**Article 1<sup>er</sup>** : d'accepter la proposition de La Belle Forge, sise Le Pont d'Argens - 83460 Les Arcs-sur-Argens, pour un montant de 28 000 € HT;

**Article 2 :** Les dépenses engagées seront imputées sur l'opération OP17/02 du Budget Principal au titre de l'exercice 2022 et pourront prétendre à un financement à hauteur de 85% par le programme de coopération transfrontalière Interreg V-A France Italie Alcotra

**Article 3 :** Monsieur le Directeur Général des Services et Madame le Comptable publique sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution de la présente décision.

MENTON, le 15 JUIN 2022

Le Président

  
Yves JUHEL



**Date d'affichage :**

15 JUIN 2022

Accusé de réception en préfecture  
006-240600551-20220615-85-2022-AR  
Date de télétransmission : 15/06/2022  
Date de réception préfecture : 15/06/2022